

Gérer les conflits et les violences à Nantes Populaire

Un cadre simple, ancré dans la justice transformatrice

Les conflits et les violences existent dans tous les espaces collectifs, y compris militants. Ce n'est pas un aveu d'échec : c'est une réalité politique. Plutôt que de les nier ou de les confier à la justice d'État, nous voulons nous les réapproprier – en prendre soin collectivement, pour apprendre, réparer et grandir collectivement.

CE QUE NOUS VOULONS FAIRE

✉ Accueillir la parole	☉ Soutenir les personnes	🗨 Comprendre ensemble	♦ Transformer l'orga
Toute personne ayant vécu ou témoin d'un conflit peut contacter le binôme ou écrire à l'adresse mail dédiée.	Le binôme écoute sans juger, accompagne la personne et l'aide à identifier ce dont elle a besoin.	On cherche à comprendre ce qui s'est passé et pourquoi – pas à punir ou exclure rapidement.	Chaque situation est une occasion de questionner nos pratiques collectives et de nous améliorer.

LE PROCESSUS – COMMENT ÇA MARCHE

1 Signaler *par mail ou en direct*

La personne concernée – ou un-e témoin – contacte le binôme via l'adresse mail dédiée ou directement l'une des deux personnes référentes. La démarche est confidentielle.

2 Écoute et premiers besoins

Le binôme prend contact rapidement (dans la semaine). Un temps d'écoute individuel est proposé. La personne peut se faire accompagner de qui elle veut. On identifie ensemble : qu'est-ce qui s'est passé ? Quels sont ses besoins ? Qu'est-ce qui lui serait utile maintenant ?

3 Réponse adaptée à la situation

Selon ce qui est exprimé, le binôme peut :

- proposer une médiation, recueillir le point de vue de la personne mise en cause, mobiliser des soutiens concrets (décharge de tâches, orientation vers des ressources).
 - Si la situation est grave, prendre des mesures de mise à distance temporaire.
-

4 Processus collectif si nécessaire *selon les cas*

Pour les situations plus complexes ou qui touchent l'organisation, le binôme peut proposer un temps collectif : cercle de parole, discussion ouverte, ou réflexion sur ce que la situation révèle de notre fonctionnement.

5 Enseignements et réparation

On tire des enseignements collectifs : qu'est-ce qui a permis cette situation ? Qu'est-ce qu'on peut changer ? Comment réparer les liens abîmés ? Ces retours alimentent nos pratiques et notre façon de fonctionner ensemble.

CE QUE NOUS NOUS ENGAGEONS À GARANTIR

Confidentialité Ce qui est dit au binôme ne circule pas sans accord de la personne concernée.	Pas d'exclusion rapide Exclure ne résout rien. On privilégie la compréhension et la transformation.
Droit à la défense Toute personne mise en cause a le droit d'être entendue avant tout jugement.	Centré sur les besoins Ce qui guide le processus, c'est ce dont les personnes ont besoin – pas ce qui est le plus simple à gérer.

Responsabilité collective

Une violence n'est jamais que le fait d'une seule personne. On interroge aussi le fonctionnement de l'organisation.

Évolutif

Ce protocole est une première tentative. On le fait évoluer en fonction de ce qu'on apprend.

Le binôme référent est là pour accompagner, pas pour juger.

Pour toute situation — petite ou grande, ancienne ou récente — n'hésitez pas à écrire à conflits@nantespopulaire.fr ou à contacter directement les personnes référentes, Amara D. et Mariama K.